

NON, NO, NEIN, NANN !

COUVRIR NOTRE DAME DES LANDES DE BÉTON, CE NE SERA PAS EN NOTRE NOM !

- **NON AUX IMPÔTS NOUVEAUX** pour payer l'aéroport de Notre Dame Des Landes. Pourquoi les collectivités locales ont-elles accepté de prêter 115,5 millions d'euros à Vinci, qui prévoit de rémunérer ses actionnaires à 12 % par an ? La concession de Nantes Atlantique, offerte au même Vinci, est particulièrement rentable et lui permet de ne prendre aucun risque financier pour construire NDDL.
- **NON LE LAC DE GRAND LIEU N'EST PAS EN DANGER.** Même le service environnement du préfet le reconnaît. Jean-Marie Pelt, cité partiellement par les 'pros transfert', disait (Ouest France 5 août 2015) que « le projet de NDDL est symptomatique du bétonnage continu des campagnes... au détriment des terres agricoles. Cet appétit pour le gigantisme doit cesser ». Le lac est en revanche menacé par l'urbanisation, dont le protège justement l'aéroport actuel.
- **NON L'AÉROPORT N'EST PAS TROP PETIT.** Seule l'aérogare est à agrandir. Les avions plus gros mais moins bruyants, sont de plus en plus remplis. Leur nombre est très inférieur aux performances d'autres aéroports à une seule piste.
- **NON LA COMMUNE N'EST PAS À L'AGONIE.** Nous avons des équipements que les autres communes nous envient. Grâce à quel argent ? Celui du D2A (la zone industrielle de Nantes Atlantique). Depuis plus de 60 ans que l'aéroport existe, il y a longtemps que Saint Aignan aurait dû être rayé de la carte, si l'on s'en tenait aux propos alarmistes de la municipalité.
- **NON L'ÉCOLE N'EST PAS CONDAMNÉE.** Les enfants y étudient depuis des décennies, et plutôt bien grâce à des dotations municipales nettement supérieures à celles des autres communes. Elle vient d'être dotée d'un nouveau gymnase.
- **NON LE BRUIT N'EST PAS UNE FATALITÉ.** Le temps des caravelles est derrière nous. De nouvelles procédures d'approche ainsi que les équipements de navigation disponibles sur le site, mais toujours dans les cartons, permettraient de réduire le survol de Nantes, d'économiser du kérosène et de moins polluer.
- **NON SAINT AIGNAN NE DOIT PAS DEVENIR UNE CITÉ DORTOIR** de banlieue urbanisée à outrance, comme l'ont déjà prévu les décideurs en cas de transfert. Beaucoup d'entre nous on fait le choix de vivre dans un petit village de campagne à taille humaine.
- **NON LE JOURNAL MUNICIPAL, FINANCÉ PAR LE BUDGET DE TOUS LES CITOYENS, NE DEVRAIT PAS PRENDRE POSITION** pour la construction d'un aéroport à NDDL sans respecter la neutralité préalable à toute consultation électorale. Nous rappelons que 62,24 % des inscrits sur les listes électorales de la commune n'ont pas voté pour la majorité actuelle (abstention, vote blanc, vote nul, opposition), lors des dernières élections municipales.
- **NON NOUS REFUSONS QUE L'AVENIR DE NOS ENFANTS SOIT SACRIFIÉ SUR L'AUTEL DES PROFITS IMMOBILIERS** des promoteurs et de quelques habitants désirant spéculer, car c'est la véritable raison de leur volonté de transfert.
- **NON NOUS NE NOUS PLAIGNONS PAS DE VIVRE À SAINT AIGNAN** comme certains le diffusent abusivement dans les médias. Nous ne partageons pas l'exaspération exprimée en notre nom. Il fait bon vivre à Saint Aignan de Grand lieu, comme d'ailleurs l'affirmait le slogan de campagne du maire actuel.



Des habitants de Saint Aignan de Grand Lieu